

**REQUÊTE EN SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE  
ET DÉSIGNATION D'UN BÉNÉFICIAIRE (valable uniquement pour les contrats d'assurance vie)**

Nom et prénom de la personne protégée :

Date et lieu de naissance :

Type de mesure de protection :

- Tutelle
- Curatelle Renforcée
- Curatelle Simple

Date du jugement :

N° de RG :

---

**SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE ET DÉSIGNATION D'UN BÉNÉFICIAIRE**

**Banque ou Société d'assurances :**

**Bénéficiaire(s) :**

- Clause classique** : mes héritiers selon les règles du Code civil, sous réserve des dispositions testamentaires avant la mesure de protection.
- Clause type banque** (clause que l'on retrouve le plus souvent dans les contrats proposés par les banques) : mon conjoint, à défaut, mes enfants nés ou à naître, à défaut, mes héritiers.
- Clause classique et aide sociale** : mes héritiers selon les règles du Code civil, sous réserve des dispositions testamentaires avant la mesure de protection et d'une éventuelle créance d'aide sociale qui conduirait, en cas d'insuffisance de l'actif successoral, à devoir intégrer les capitaux du présent contrat dans la succession à concurrence du montant de cette créance non réglée par la succession.
- Autre(s) bénéficiaire(s) :**

**Type de support financier :**

- 100% euros
- autre(s) support(s) (préciser) :

**Montant brut :**

**Frais de souscription :**

**Frais de Gestion :**

**Motifs et observations :**

**Pièces à joindre impérativement :** notice du produit.

Nom et prénom de la personne chargée de la protection :

Fait le :

Signature :

**NB : le compte rendu d'exécution de cette opération sera envoyé dans un délai de 2 mois à compter de l'autorisation.**

---

**ORDONNANCE - N° de minute :**

Le Juge des Tutelles du Tribunal d'instance de GAP, assisté de la Greffière,

- autorise l'opération ci-dessus avec exécution provisoire
- n'autorise pas l'opération ci-dessus pour le motif suivant :

Fait à GAP, le  
La Greffière

Le Juge des Tutelles

Reçu notification le :

Notifiée par LRAR le :